

Toutes les réinscriptions et nouvelles inscriptions auront lieu du :

Mardi 6 au mercredi 21 juin 2017

Au secrétariat de l'école de musique à Chevaigné : 6, rue de la Mairie,

PRIORITE : Après le 21 juin, les ré-inscriptions ne seront plus prioritaires et ne seront validées qu'en fonction des places disponibles.

A.R.S: Le Conseil Général d'Ille et Vilaine nous demandant un recensement des familles bénéficiant de l'Allocation de Rentrée Scolaire, il vous sera demandé de mentionner sur la fiche d'inscription si vous avez perçu cette aide pour l'année 2016/17.

TOUTES REINSCRIPTIONS et NOUVELLES INSCRIPTIONS

mardi 6 juin 9h - 13h ----- 14h - 19h	mercredi 7 juin ----- 17h - 19h	vendredi 9 juin 9h - 13h ----- 14h - 19h
mardi 13 juin 9h - 13h ----- 14h - 18h30	mercredi 14 juin ----- <u>Aux Halles de Saint- Aubin</u> : 14h - 19h	vendredi 16 juin 9h - 13h ----- 14h - 19h
mercredi 21 juin ----- <u>Aux Halles de Saint- Aubin</u> : 14h - 17h		

ATTENTION :

- L'adhésion à l'école est **de 13€ pour une inscription et 22€ à partir de deux inscriptions**. Celle-ci est à régler par chèque indépendant.

- Toute inscription sera validée après paiement complet de l'adhésion et de la cotisation.

- 3 types de paiement proposés : 1 ☞ chèque comptant ou en 3 fois

2 ☞ prélèvements automatiques en 10 fois. (Fournir un RIB)

3 ☞ chèques vacances (avec complément chèques bancaires uniquement si besoin)

Tout dossier d'inscription incomplet sera refusé

LORS DES INSCRIPTIONS, PENSEZ A VOUS MUNIR DE LA FICHE INDIVIDUELLE JOINTE



Des formulaires d'inscription seront disponibles sur place